

Avis de constitution

SOCIETE « ALL&K BULDERS » en abrégé « ALL&K »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7ÈME TRANCHE, Lot
518, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 27/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALL&K BULDERS » en abrégé «
ALL&K »

Objet :

- Construction ;
- Conception ;
- Expertise ;
- Commerce général ;
- Divers ;
- Etc....Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7ÈME TRANCHE, Lot
518, Ilot 54

Dirigeant(s) Mlle DAGO GOURAH WILMA MARIELLE-
OLSINE (GÉRANT), Mlle BOUSSOU AYA EZECHIELLE
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00484 du 03/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06884/GTCA/RC/2025 du 03/02/2025

